



Grenoble, le 19 septembre 2014

Communiqué de presse

Évacuation du site Neyrpic occupé illégalement à Saint Martin d'Hères

Ce matin, à 6 heures 30, le site de la ZAC Neyrpic situé à Saint Martin d'Hères, occupé illégalement par 43 personnes, (dont 21 enfants) de nationalité roumaine, a été évacué en application d'une décision judiciaire prononçant l'expulsion et pour laquelle le concours de la force publique a été octroyé le 12 septembre 2014.

Cette démarche a été préparée conformément aux instructions de la circulaire ministérielle du 26 août 2012, relative à l'anticipation et à l'accompagnement des opérations d'évacuation des occupations illicites, en coordination avec la ville de Saint Martin d'Hères, ses services sociaux, et le propriétaire la SEM Territoires 38.

A l'issue de cette évacuation :

- 8 personnes, en situation irrégulière au regard du droit au séjour ont fait l'objet de mesures d'éloignement,
- Il a été proposé une aide au retour vers leur pays d'origine à l'ensemble des personnes se trouvant sur le site.

Pour information, ce site fait partie du projet de renouvellement urbain porté par la ville de Saint-Martin-d'Hères et par son aménageur la SEM Territoires 38.

Contact presse :

Préfecture de l'Isère – Service communication
04-76-60-48-05 / 04-76-60-33-44
communication@isere.pref.gouv.fr